La Voix des Francs Catholiques



SAINTE GENEVIÈVE, PATRONNE DE PARIS

Numéro 20
avril 2011

Gesta Dei per francos

(Éditions Saint-Remi : *www.saint-remi.fr*)

ÉDITORIAL

Ce numéro paraît avec un peu de retard. En effet nous avons été retardés par l'attaque en référé de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X contre notre maison d'édition pour nous empêcher de publier les *Sermons de Mgr Lefebvre*. Nous publions ci-dessous les communiqués que nous avons transmis par email à tous nos correspondants, afin d'en laisser une trace imprimée, qui pourra peut-être servir plus tard aux historiens qui se pencheront sur notre époque.

Vous trouverez dans ce numéro la première partie de l'étude très importante de Claudio Jannet sur les précurseurs de la Franc-Maçonnerie, une véritable remontée aux sources de cette organisation maléfique que nous combattons de toutes nos forces.

Un deuxième article d'Ernest Larisse expose un cas concret, qui montre bien la réalité de l'implantation maçonnique à tous les niveaux.

Enfin nous publions le droit de réponse de l'abbé Rioux en ce qui concerne la critique que nous avions faite de son livre *Jeanne d'Arc, Histoire d'une âme*, et nous y apportons des explications complémentaires avec l'aide d'un spécialiste de l'histoire et de la mission de Sainte Jeanne d'Arc.



2012, ANNÉE JEANNE D'ARC

Prière des Francs

Dieu Tout-puissant et Éternel, qui pour servir d'instrument à Votre divine volonté dans le monde, et pour le triomphe et la défense de Votre Sainte Église, avez établi l'empire des Francs, éclairez toujours et partout leurs fils de Vos divines lumières, afin qu'ils voient ce qu'ils doivent faire pour établir Votre règne dans le monde et que, persévérant dans la charité et dans la force, ils réalisent ce qu'ils auront vu devoir faire. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ Roi de France.

AINSI-SOIT-IL

ESR : 05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

l'image sera imprimée en couleur

2012 ANNÉE JEANNE D'ARC

Prions tout 2011, la prière des Francs

Ci-joint un exemplaire

Mais **distribuez**, **diffusez** cette image :
10 exemplaires franco : 3 €
100 exemplaires franco : 25 €
1000 exemplaires franco : 225 €

A commander, chèque joint, à Ed. Saint-Rémi,
BP 80 – 33410 Cadillac

POLÉMIQUE AUTOUR DE SAINTE JEANNE D'ARC

Tout le mal dépend de nous, prêtres…
Si tous étaient enflammés d'un zèle d'amour,
bientôt la terre entière serait catholique.
Saint Pie X, au chanoine Thellier de Poncheville
(*La Croix de Paris*, 26 mai 1904).

Si tous les chrétiens priaient pour les prêtres autant qu'ils les dénigrent,
ceux-ci seraient tous saints. Un évêque de France.

Dans le numéro 19 de *La Voix des Francs*, nous avions mis en cause le dernier biographe de sainte Jeanne d'Arc, M. l'abbé Rioult qui vient de publier aux Editions Clovis, un ouvrage de 650 pages, consacré à notre sainte.

Et nous écrivions :

> (…) *l'abbé Olivier Rioult, qui dans son livre* Jeanne d'Arc, Histoire d'une âme*,* (*livre intéressant car il contient de très belles pages sur l'âme de Jeanne d'Arc), passe, lui aussi, à côté du message essentiel et primordial de Jeanne. Nous reparlerons plus longuement de ce livre ultérieurement. Précisons dès maintenant qu'il ne cite pas une seule fois nos deux auteurs* (il s'agissait du R.P. Ayroles et de Mgr Delassus). *Les connaît-il ? Cette omission nous permettra d'expliquer pourquoi le R.P. Ayroles et Mgr Delassus sont si importants*[1].

Courtoisement, nous lui avons envoyé un exemplaire de ce numéro. Nous attendions une réponse qui ne tarda pas à venir. La voici :

> Cher Monsieur Saglio,
>
> J'ai bien reçu le n° 19 de *La voix des Francs* et je vous en remercie.
>
> Bien volontiers je lirai les critiques que vous aurez à me faire, mais à une condition : celle de lire mon livre auparavant.
>
> Au nom de la justice, je réclame un rectificatif dans le prochain numéro de *La voix des Francs*.
>
> Car vous écrivez, page 3, "pas une seule fois il cite nos deux auteurs". Or je cite six fois le Père Ayroles (à l'occasion du grand schisme, d'Orléans, de Compiègne, d'Arras, du procès et de la politique de Jeanne).
>
> Quand vous m'aurez lu et en particulier le chapitre sur la politique où j'explique que le point essentiel de la Mission de Jeanne est le Christ-Roi, je vous serez (sic) reconnaissant de m'expliquer pourquoi "surtout" ce dernier livre sur Jeanne n'a pas compris la Mission de Jeanne d'Arc.
>
> Je vous en remercie d'avance.
>
> Avec mon bon souvenir.

Nous polémiquons pour éduquer et faire mieux découvrir la Vérité. Nous sommes tous limités par nos lectures et si nous suivons de mauvais maîtres nous errerons sur la connaissance du bien et du mal, du vrai et du faux.

C'est pourquoi, avant toute discussion, nous espérons que nos lecteurs connaissent bien la brochure du R.P. Charles Maignen[2], *La souveraineté du peuple est une hérésie,* 1892, éditions Saint-Rémi.

Si on ignore la doctrine des théologiens sur l'origine de la société et du pouvoir civil, de même que la doctrine révolutionnaire, c'est-à-dire, les fins de ces deux *formes* de société, les principes de leur fonctionnement, on ne peut comprendre la mission et le combat de sainte Jeanne d'Arc.
Je laisse L.-H. Remy[3], spécialiste de ces questions, héritier de Jean Vaquié et du Marquis de La Franquerie, répondre à M. l'abbé Rioult.

Bruno Saglio

---

[1] Preuve que notre abbé ne connaît pas le R.P. Ayroles : quelques lignes plus haut nous avions relevé ce détail important : (…) *La Vraie Jeanne d'Arc*, qui comprend les cinq tomes de ce titre (et non quatre comme l'annonce l'abbé Rioult, p. 645, dans son livre).
De plus dans sa bibliographie, l'abbé ne cite pas le résumé de l'œuvre du Père, le si passionnant, *Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France*, qui, parmi TOUS les livres sur sainte Jeanne d'Arc DOIT être lu en PREMIER. En le découvrant nos lecteurs partageront notre jugement.

[2] 1858-1937, frère de Saint-Vincent-de-Paul, docteur en théologie.
Son livre, *La doctrine sociale de l'Eglise d'après les Encycliques de Léon XIII, saint Pie X, Pie XI, de 1891 à 1931,* Téqui, 1933, est un des meilleurs sur le sujet.

[3] Lire la brochure écrite avec son épouse M-C Remy (archiviste-paléographe), *Jésus-Christ, roi de France*, Ed. Saint-Remi, qui explique en détail l'événement capital de la mission de sainte Jeanne d'Arc.

Cher Bruno,

Tu as bien fait de rappeler les noms de Jean Vaquié et du Marquis de La Franquerie. Leurs travaux sont particulièrement d’actualité, mais j’espère que tous nos lecteurs les connaissent. Ce sont des références de premier ordre dans le sujet qui nous occupe.

Je pourrais les citer abondamment mais je préfère privilégier, dans notre discussion, deux clercs pour répondre à un clerc.

Au travail ! Il me sera surtout difficile de me limiter à 20 pages ! Allons donc à l’essentiel !

Œuvres du R.P.Ayroles, disponibles aux éditions Saint-Rémi

1. La Vraie Jeanne d’Arc, 5 t. : 200€
2. L’Université de Paris…, 22€
3. Jésus-Christ-Roi, 1 fasc. : 5€
4. Les Iniquités du procès…, :1 fasc. 9€
5. La prétendue vie de Jeanne d’Arc par Anatole France, 10€
6. La bienheureuse Pucelle, capitaine accompli & la vraie constitution de l’Eglise, 1 fasc. 6€
7. Jeanne d’Arc sur les autels et la régénération de la France, 25€

8. **en préparation** : Divers écrits du R. P. Ayroles, 342 pages.

Monsieur l’abbé,

C’est sans amertume ou zèle amer qu’à la demande de M. Saglio, j’accepte de débattre sur votre livre.

Je l’ai lu. Avec attention. Je vous en félicite car, bien que je connaisse la plupart des ouvrages sur sainte Jeanne d’Arc, vous m’en apprenez encore : mais ce sujet n’est-il pas inépuisable ?

J’aime beaucoup vos commentaires sur l’âme de Jeanne ; et je conseille vivement la lecture de votre livre qui présente un intérêt certain[1], mais ce qui nous différencie vient de ce qui lui manque.

Il y a dix ans, j’eus la chance de passer deux semaines aux "Archives secrètes du Vatican" à compulser l’original du procès de béatification de Jeanne d’Arc. Je recherchais la relation de la "Triple donation" du Royaume[2].

C’est alors que je découvris le R.P. Ayroles, le jésuite qui dirigea tous les débats de béatification. J’en fus et j’en reste émerveillé[3]. Depuis, je n’eus de cesse de réunir tous ses écrits, actuellement réédités aux éditions Saint-Rémi. Je crois qu’à ce jour, toute son œuvre est retrouvée. Je me suis même inquiété de sa parenté actuelle : je la rencontrai et elle me confia les lettres de famille du R.P., bientôt disponibles aux éditions Saint-Rémi.

Quand j’ai consulté ses archives chez les jésuites, l’archiviste me confia que, hélas ! jamais personne ne les avait examinées ! Ainsi, je recevais comme certain, ce que j’avais déjà déduit de mes lectures antérieures sur sainte Jeanne d’Arc : son plus grand spécialiste avait été oublié, sinon occulté !

Sortons-le définitivement du tombeau !

[1] Je regrette cependant que votre titre *Jeanne d’Arc*, prive cette dernière de sa qualité de sainte : étonnant chez un catholique et plus encore chez un prêtre ! serait-ce par imitation de celui qui omit, dans un autre livre le titre de *Monseigneur*, aussi bien pour Bernard Tissier de Mallerais, que pour Marcel Lefebvre !

[2] La donation du Royaume à Jeanne, de Jeanne à Notre-Seigneur Jésus-Christ, de Notre-Seigneur à Charles VII.

[3] En lisant les documents du procès de béatification, j’ai noté que, très vite le R.P. se rendait compte, avec beaucoup de peine, que le sens de la mission de Jeanne serait déformé et récupéré afin d’utiliser Jeanne à n’importe quelle cause. C’est ce qu’il advint. Il est donc indispensable d’enseigner Ayroles.

A. LE R.P. AYROLES

Certes, il y a bien dans votre livre six références au R.P. Ayroles, mais pas de citations proprement dites : ces textes proviennent d'autres ouvrages parlant du Père. Il suffit de les comparer à l'original pour s'apercevoir qu'ils sont de seconde main.

A la page 22, vous renvoyez à la page 415 du t. II de *La Vraie Jeanne d'Arc* : l'original donne un tout autre texte.

De même la page 124 dénote encore un texte de seconde main bien éloigné de l'original du tome 1 d'Ayroles, page 54-55.

A la page 334, tout n'est pas faux, mais ce n'est pas ce qu'a écrit notre jésuite.

Page 343, encore du "seconde main" : ce n'est pas le texte exact de Gelu, loin de là !

Page 546, quant au mémoire de Gerson, c'est un résumé invention d'un autre auteur que le R.P. Ayroles lui qui consacre cinq pages sur la question, avec une traduction bien différente.

En outre ces fragments tronqués sont mineurs dans l'œuvre du R.P. ; il y a beaucoup mieux à citer, la suite le démontrera.

Non, vous ne connaissez pas le R.P. Ayroles. **Ce n'est pas un reproche**, ce n'est qu'une constatation.

Si vous l'aviez étudié – ce qui est toujours possible - **votre livre aurait été bien différent et plus complet.** Vous l'auriez d'abord cité plus souvent. Vous auriez expliqué qui était ce jésuite éminent : celui que le Pape Léon XIII a qualifié officiellement « **le principal témoin de Jeanne d'Arc**, *Testis præcipuus* », celui qui a dirigé le procès de béatification de sainte Jeanne d'Arc, celui à qui saint Pie X a rendu hommage le jour de la béatification en lui disant en latin : "Que Dieu vous récompense de vos travaux, vous avez fait une œuvre bonne et utile ou agréable (je ne me rappelle pas le qualificatif, mais la note indique que c'était un de ceux-là), pour la France, pour l'Eglise et pour moi".

Au lieu de nous mentionner Maurras[1], p. 603 de son livre, vous auriez dû citer le *Bref* de Léon XIII au R.P. Ayroles (reproduit aux t. III, IV et V de *La vraie Jeanne d'Arc*, et au tome sur *L'Université de Paris*) ; ce *Bref* d'une page méritait sa place dans un ouvrage de 650 pages. Il est si mérité et important.

* * *

Nous vous conseillons avant tout de longuement méditer la petite brochure du R.P., *Jésus-Christ Roi, point **CULMINANT** de la mission de Jeanne d'Arc*, et de poursuivre par *Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France* (résumé des cinq volumes de *La vraie Jeanne d'Arc* et de *L'Université de Paris*).

Ce ***CULMINANT*** est essentiel : il souligne toute la différence entre la pensée du R.P. et des autres auteurs. On ne peut pas résumer en quelques lignes cette courte brochure, car tout est à citer. Faites l'effort de la lire et vous comprendrez.

Pour "découvrir" sainte Jeanne d'Arc, il faut bien connaître toute l'histoire de France. Il faut partir de saint Remy, de saint Remy avant Clovis, de saint Remy formant Clovis. Tout est centré sur **le miracle de Tolbiac**, miracle si grand, si éminent, si immense que toute la nation des Francs demanda le baptême. La veille de ce baptême, Dieu intervient directement et saint Remy, au nom de Dieu, est l'instrument qui va conclure un pacte définitif entre Dieu et une famille, **LE PACTE DE REIMS**[2]. Clovis et toute sa descendance

---

[1] Maurras est celui qui a fait le plus de mal aux catholiques depuis cent ans, en les dirigeant vers une voie autre que celle demandée par Notre-Seigneur. Cent ans prouvent que sa voie est sans issue. Voir notre brochure, *Maurras, tournons la page* : http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Maurras_tourner_page.pdf .

[2] C'est l'occasion de citer cette page de Dom Guéranger au 12 mars de *L'année liturgique,* en la fête de saint Grégoire le Grand (540-604) :

« La France a le devoir de lui garder un fidèle souvenir : car il aima nos pères, et prophétisa la grandeur future de notre nation par la foi. De tous les peuples nouveaux qui s'étaient établis sur les ruines de l'empire romain, la race franque fut longtemps seule à professer la croyance orthodoxe ; et cet élément surnaturel lui valut les hautes destinées qui lui ont assuré une gloire et une influence sans égales. C'est assurément pour nous, Français, un honneur dont nous devons être saintement fiers, de trouver dans les écrits d'un Docteur de l'Eglise ces paroles adressées, dès le VIe siècle, à un prince de notre nation :

« Comme la dignité royale s'élève au-dessus des autres hommes, ainsi domine sur tous les royaumes des peuples la prééminence de votre royaume. Etre roi comme tant d'autres n'est pas chose rare ; mais être roi catholique, alors que les autres sont indignes de

s'engagent à être les LieuTenants du Christ, Ses Vicaires au temporel. Et à chaque génération[1], Dieu soulignera et renouvellera son accord par le miracle des écrouelles.

Ce pacte est l'essence même de la monarchie française. Sans cela on ne peut comprendre la geste de sainte Jeanne d'Arc[2].

La première mission de Jehanne sera de confirmer au futur Charles VII qu'il est bien le fils de Charles VI. Seul Dieu pouvait le savoir. Après enquête auprès de la reine Isabeau de Bavière, la filiation du dauphin, futur Charles VII, est à tel point mise en doute, que le traité de Troyes déclare Henri V Roi d'Angleterre - gendre de Charles VI, marié à sa fille Catherine, sœur du dauphin futur Charles VII - héritier du trône de France.

Dès les premières minutes de l'entretien du 8 mars 1429, Jeanne rassure Charles : il est bien le fils de son père Charles VI, et **donc c'est bien lui qui a le droit et le devoir de se faire sacrer**[3] **:**

« Gentil Dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous mande le Roi des Cieux **PAR MOI**, que vous serez sacré et couronné dans la ville de Reims et vous serez **LieuTenant du Roi des Cieux, qui est Roi de France**».

"Le roi de France, est dans le dessein de Dieu : ***locum tenens Regis cœlorum qui est REX FRANCIÆ***. Si le LieuTenant a droit au respect dû à Celui dont il tient la place, il n'a de droit **que pour faire observer la loi de Celui qu'il remplace**, et toute sa force est là. S'il l'oublie jusqu'à ne pas reconnaître le suzerain, il devient félon. **Toute la mission de la Pucelle dans sa signification la plus haute est là.**

* * *

Trois jours plus tard, le vendredi 11 mars, après avoir assisté à la messe dans la chapelle royale, la Pucelle adressa **trois requêtes** au Dauphin en présence de la Trémouille et du duc d'Alençon, lequel en rendit témoignage au procès de réhabilitation.

L'une[4] de ces requêtes fut **qu'«il fît donation de son royaume au Roi du ciel, et qu'après cette donation, le Roi du Ciel ferait pour lui ce qu'Il avait fait pour ses prédécesseurs, et le rétablirait dans l'état d'autrefois»** (Ayroles, *La vraie Jehanne d'Arc*, t. IV. p. 193).

Ce jour-là, à la surprise et déception de Jeanne, le prince ne répondit pas à cette supplique.

Mais le 21 juin, à 16 heures[5], à Saint-Benoît-sur-Loire, sainte Jeanne d'Arc, tout auréolée de la victoire de Patay[6] renouvelle cette requête demandant à Charles :

«de se démettre de son royaume, d'y renoncer, et de le remettre à Dieu de qui il le tenait*[7]*.

«Cette RENONCIATION se fit de la manière la plus piquante. Nous le savons par l'auteur du *Breviarium historiale*, un clerc français qui vivait à Rome, attaché peut-être à la personne du Pape Martin V. «Un jour, écrit-il, la Pucelle demanda au roi de lui faire un présent. La prière fut agréée... Elle demanda alors que le royaume de France fût le présent sollicité : le roi étonné le lui donna **après quelque hésita-**

l'être, c'est assez de grandeur. Comme brille par l'éclat de la lumière un lustre pompeux dans l'ombre d'une nuit obscure, ainsi éclate et rayonne la splendeur de votre foi, à travers les nombreuses perfidies des autres nations ». (Regest. Lib IV, *Epist VI ad Childebertum Regem*)

1 Combien d'héritiers sont nés par miracle ! mais n'oublions pas que ces miracles furent obtenus par la prière de tous les Français !

2 Lire l'indispensable *La Mission divine de la France* du Marquis de La Franquerie, éditions Saint-Rémi, le meilleur livre sur le sujet. On peut lire aussi, de Claire Martigues, *Le Pacte de Reims*, éditions Tequi, qui reprend de nombreuses pages du Marquis de La Franquerie.

3 "Le sang ne donne droit à la LieuTenance que lorsqu'il est vivifié par une âme qui en reconnaît le plus essentiel devoir, la dépendance du Roi des Cieux, l'obligation de régner en Son Nom et pour Lui. Considérer le sang royal d'une manière purement matérielle, c'est ne pas connaître la signification du mot, lui enlever son sens élevé, pour le ravaler à une signification animale ; car, matériellement considéré, il n'est que cela. Voilà pourquoi, entre l'enseignement de Jehanne et la légitimité professée par l'école gallicane, il y a la distance de la terre au ciel, du Christianisme à l'idolâtrie. Le droit divin du sang matériellement considéré est une idolâtrie réprouvée par la foi et la raison ; il en est le renversement" (Ayroles, t. IV, pages 216-234 : parmi les plus belles pages du R.P.)

Pie II a consigné dans ses mémoires : *Les Français dénient la qualité de VRAI ROI, à quiconque n'a pas été oint de l'huile de la sainte Ampoule.*

4 Les deux autres requêtes étaient : "pardonnez à ceux qui, bien que vôtres, se sont tournés contre votre Majesté et vous ont fait de la peine" et "sachez oublier votre grandeur et vous faire compatissant pour tous ceux, pauvres ou riches, qui vont implorer votre pardon et demander vos faveurs ; recevez-les en grâce, qu'ils aient été auparavant vos ennemis ou vos amis", exposé solennel des grands principes d'une royauté chrétienne. Aujourd'hui encore le pardon n'existe que chez les chrétiens.

5 Cette date (et même l'heure, 16 h.) est donnée par le Père Théotime de Saint-Just, dans son livre *"La royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ" d'après le Cardinal Pie,* éditions Saint-Rémi. Le Père Théotime a dû avoir un document que j'ai cherché en vain. On ne peut inventer un pareil détail.

6 Le 18 juin, où 2 000 Anglais furent tués, mais où 5 Français seulement moururent, à une époque où l'on combattait un contre un. Patay était une victoire miraculeuse et vengeait Azincourt.

tion, et la jeune fille l'accepta ; elle voulut même que l'acte en fût dressé et lu par les quatre secrétaires du roi. La charte rédigée et lue à haute voix, le roi resta un peu **ébahi**, lorsque la Pucelle le montrant à l'assistance dit : "Voilà le plus pauvre chevalier du royaume" ; et après un peu de temps, en présence des mêmes notaires, **disposant en maîtresse du royaume de France**, elle le remit entre les mains de Dieu tout-puissant. Puis au bout de quelques autres moments, elle investit le roi Charles du royaume de France. De tout cela elle voulut qu'un acte solennel fût dressé par écrit» (*La vraie Jeanne d'Arc*, t. I, p. 58).

« Légende, légende, crient tous d'une voix les ennemis du surnaturel. Le mot est commode pour se débarrasser de tout ce qui déplaît dans des écrits dont rien ne nous autorise à suspecter l'authenticité. Il dispense de longues recherches critiques - que l'envoyée du ciel ait pris ce moyen pour inculquer dans l'esprit de Charles VII, qu'il n'était que **le LIEUTENANT : le *locum tenens*, du vrai Roi de France, Notre-Seigneur**, rien n'est plus conforme à son caractère, plus en harmonie avec les paroles que nous venons de citer, avec les paroles et les actes qu'il nous reste à faire connaître. L'auteur du *Breviarium historiale* n'insère pas à la légère toutes les nouvelles qui lui viennent de France. Il laisse dans son manuscrit des blancs, parce qu'il veut plus ample confirmation de faits de la Pucelle parvenus à son oreille »[1].

Merveilleux commentaire du R.P Ayroles :

"Si Charles VII et ses successeurs avaient compris, ils auraient fait enchâsser le merveilleux parchemin dans l'or et dans la soie ; ils l'auraient entouré de pierres précieuses car ils n'avaient pas dans leur trésor diamants comparables. Ils l'auraient relu et médité tous les jours. Non seulement ils seraient aujourd'hui sur le trône, mais l'univers serait dans les bras de Jésus-Christ et ce serait la France qui l'y aurait placé"[2].

C'est d'une façon certaine le document le plus important de toute l'histoire de France, malheureusement disparu pour le moment[3].

Rome avait, elle aussi, compris l'importance de la "triple donation" :

«...Et pour conduire le Prince à Reims, où **Jésus-Christ étant déclaré suprême roi de France**, Charles recevrait en son lieu et place la consécration et les insignes de la royauté...» (décret pontifical concernant l'Introduction de la cause en béatification de Jehanne d'Arc, heureusement cité par M. l'abbé Rioult p. 619).

Sainte Jeanne d'Arc n'est pas venue seulement pour libérer la France, pour restaurer l'autorité de Charles VII, elle est venue surtout **POUR RENOUVELER LE PACTE DE REIMS.** Le reste est donné par surcroît.

Telle fut sa seconde mission, **LA VRAIE MISSION** de sainte Jeanne d'Arc.

* * *

Jeanne enseigne à tous le chemin sûr[4], dit Pie XII.

Résumons les **leçons** à retenir de ces événements :

1) Dieu seul sauve : Sans Lui, nous ne pouvons RIEN faire ; surtout pas La vraie Paix, qui est la tranquillité dans l'ordre, dans Son ordre, avec Lui, par Lui, en Lui.

2) Un Sauveur sauve quand tout est perdu : à Tolbiac, Clovis savait d'expérience que lui et son armée étaient perdus ; avant Jeanne, Orléans allait tomber : tout était perdu

3) Mais Dieu **veut** sauver la France.

4) Dieu montre Sa puissance et Sa volonté, lors de batailles apparemment perdues, par des victoires miraculeuses : avant-hier, Tolbiac, hier Orléans et Patay.

---

1 Ayroles, *Jésus-Christ Roi, point culminant de la mission de Jeanne d'Arc.*

2 Ayroles, *La vraie Jehanne d'Arc*, t. I, page 59.

3 Les "Archives Nationales" de France conservent la plupart des actes de l'Histoire de France ; malheureusement les années antérieures au sacre de Charles VII sont perdues.

4 *Radio-message à la France de sa sainteté le pape Pie XII du 25 juin 1956 à l'occasion du cinquième centenaire de la réhabilitation de Jeanne d'Arc en la cathédrale de Rouen rendue au culte après sa restauration.*

N'oublions jamais ce que ce grand Pape écrivait dans le même message : « du sol généreux de ce jardin de l'Europe qu'est la France, germent les héros de la patrie et de la foi, qui, par amour pour leur mère, si sa défense l'exige, savent batailler, souffrir et mourir, dans la certitude que les lauriers du triomphe ne sauraient jamais manquer à qui accepte de se sacrifier pour une cause grande et juste ».

5) Il sauve la France en rétablissant l'autorité.

6) Dieu, et Lui seul, choisit le roi de France, Son LieuTenant.

7) Il le proclame d'une façon solennelle pour que personne ne doute ; autrefois par Samuel, hier par saint Remy ; aujourd'hui par Jeanne, l'envoyée du ciel.

8) Ce roi est le vassal du vrai Roi de France, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

9) En France, Notre-Seigneur Jésus-Christ est particulièrement chez lui. Il est le Maître. Il est toujours accompagné de Sa très Sainte Mère, reine de France (*Regnum Galliæ, regnum Mariæ*), escortée des saints anges.

10) Son LieuTenant doit être sacré pour être protégé des ennemis visibles et invisibles[1] ; en 1300 ans, aucun roi de France ne meurt à la guerre.

11) Le roi a une seule mission : guider la société chrétienne pour assurer la Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, étendre Son Royaume, et permettre le salut du plus grand nombre.

12) Quand le roi prévarique, quand il est infidèle aux engagements du sacre, il est châtié.

13) **CE QUI ADVINT AU Vè SIÈCLE, CE QUI ADVINT AU XVè SIÈCLE, ADVIENDRA DEMAIN. N'EN DOUTONS PAS.** Mais aux conditions précisées dans les douze points précédents.

Hier, avant la solution de Dieu, tout échouait, aujourd'hui, **avant la solution de Dieu tout échouera. Ne perdons pas de temps avec tous les supposés "sauveurs" !**

* * *

Mais si cela vaut du temps de Jeanne, l'éminent Père Ayroles, en 1885, dans *Jehanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France* a écrit une page étonnante (page 352) qu'il est indispensable de bien connaître, car elle nous concerne :

> "Prends l'Étendard de par le roi du ciel, et cela hardiment, Dieu t'aidera ; les saintes aimaient à répéter ces paroles à la libératrice.
>
> "Du haut des autels, elle nous les f(er)ait entendre à son tour. S'il est une parole qui puisse **ressusciter la vraie France**, c'est celle-là ; s'il est un drapeau qui puisse rallier tous ceux qui veulent voir la patrie se redresser, c'est le **drapeau de Jehanne d'Arc**. Tout le programme de la contre-révolution y est inscrit, puisqu'il signifie : **JÉSUS-CHRIST ROI**.
>
> "Rien de plus court, et rien de plus plein : rien de plus patriotique, rien de plus propre à remuer toute fibre française.
>
> "On peut être divisé sur une foule d'autres points accessoires, et aimer la France ; on ne peut renier celui-là, sans se ranger dans le parti de la *fausse France* et renier le pays.
>
> "Ce programme fut celui que la France proclama au lendemain de son baptême, c'est-à-dire de sa naissance. On lit en tête de la loi salique : « Vive Jésus-Christ qui aime les Francs » et encore « Quand par la grâce de Dieu Clovis eut reçu le premier le baptême, tout ce qui se trouva de contraire au christianisme dans le **pacte** (code) fut amendé excellemment et corrigé ainsi qu'il suit ».
>
> **"La France n'a jamais abjuré ce pacte** et ceux qui en son nom en inscrivirent un tout contraire agissaient sans mandat, ou plutôt au rebours de leur mandat.
>
> **"JÉSUS-CHRIST ROI !** Ce programme, la vieille France nous le lègue brûlant des ardeurs de quatorze[2] siècles, scellé du sang de cent générations.
>
> **"La vieille et glorieuse mère tressaillera dans la poussière du tombeau et des siècles, le jour où des hommes de cœur le publieront hautement ; elle nous reconnaîtra pour ses fils ; elle nous reconnaîtra de son sang, parce qu'elle retrouvera ses accents dans notre voix, et ses enthousiasmes dans les flammes de notre cœur. Elle se sentira revivre. CE QUI FUT L'ÂME DE LA VIEILLE FRANCE SERA L'ÂME DE LA NOUVELLE ; ET LA CHAÎNE DES TEMPS SERA RENOUÉE".**

Ce qui nous permet d'aborder le second point en méditant, malheureusement un peu rapidement sur le livre de Mgr Delassus, *La Mission posthume de sainte Jeanne d'Arc*.

[1] Lire *La liturgie du sacre*, par André Lavedan de l'Académie Française, 1926, disponible aux éditions Saint-Rémi. Primordial.

[2] Quinze aujourd'hui.

B. MONSEIGNEUR DELASSUS.

Il veut régner sur la France, et par la France sur le monde.

Là encore, il m'a fallu plusieurs années pour retrouver toutes les œuvres de Mgr Delassus. Si aujourd'hui elles sont disponibles, j'ai mis plus de dix ans à les faire connaître[1] et surtout à en souligner l'importance. Il y a encore beaucoup à faire.

Dans ce second point je parlerai de **l'avenir**.

S'il est vrai que connaître la vie passée de sainte Jeanne d'Arc présente un grand intérêt, parler de sa mission posthume est pour nous d'actualité et nous concerne directement. N'est-ce pas le plus urgent et essentiel ?

Dans sa démonstration Mgr Delassus commence par brosser une grande fresque de l'histoire de France : l'Histoire de France vue par Dieu. Partant de la Royauté divine, Mgr Delassus décrit les commencements de la civilisation chrétienne et s'étend longuement sur cette civilisation chrétienne en France. Avec la trahison de Philippe-le-Bel commencent à tomber les châtiments : le Grand Schisme, la guerre de Cent ans. La France au bord de l'effondrement complet, reçoit à la dernière minute, un secours tant souhaité, sainte Jeanne d'Arc.

Mgr Delassus développe alors toutes les leçons à en tirer. Comme le R.P. Ayroles, - auquel il fait souvent référence -, il nous démontre que Dieu est le Maître de la France et qu'Il a un but précis sur la France et par la France. Mais, respectant les volontés des hommes, supportant leurs refus, même leurs trahisons, Il avance par étape, toujours vers la même fin.

On sait que Dieu veut régner, qu'Il veut régner sur la terre comme au ciel, malgré ses ennemis. Telle est la raison de l'Histoire avec un grand H.

Petit à petit, génération après génération, saints après saints le plan se précise. Et par sainte Marguerite-Marie (longuement méditée par Mgr Delassus), **le Règne du Sacré-Cœur** devient clairement l'aboutissement voulu.

Mgr Delassus précise alors la seule manière : *La France appelée à restaurer le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, **Il veut régner sur la France et par la France sur le monde.** Quel message !

Avant ce Règne du Sacré-Cœur, explique Mgr Delassus, surviendront de terribles épreuves, en particulier l'apparente destruction de l'Eglise (*rien ne doit rester debout*), un essai de restauration (*cette restauration serait entreprise par le clergé et les bons fidèles, dès* ***avant la déroute de la franc-maçonnerie****, mais alors "****avec peu de zèle****". Ces prêtres et ces fidèles lui semblaient n'avoir* ***ni confiance, ni ardeur, ni méthode.*** *Ils travaillaient comme s'ils ignoraient complètement de quoi il s'agissait, et c'était déplorable*)[2].

Mais *le salut viendra par la Mère de Dieu, (…) une grande et solennelle victoire, (…) Notre-Seigneur en a réservé tout l'honneur à Marie* :

> «Alors je vis une femme, pleine de majesté, s'avancer dans la grande place qui est devant l'église. Elle avait un ample manteau relevé sur les deux bras. Elle s'éleva doucement en l'air, se posa sur la coupole et étendit sur l'église, dans toute son étendue, son manteau qui semblait rayonner d'or. Les démolisseurs venaient de prendre un instant de repos ; mais quand ils voulurent se remettre à l'œuvre, il leur fut absolument impossible d'approcher de l'espace couvert par le manteau.
>
> «Cependant, ceux qui rebâtissaient se mirent à travailler alors avec une incroyable activité. **Il vint des ecclésiastiques et des séculiers, des hommes d'un très grand âge, impotents, oubliés, puis des jeunes gens forts et vigoureux, des femmes, des enfants, et l'édifice fut bientôt restauré entièrement**» Catherine Emmerich.

* * *

C'est ce qu'avait vu aussi saint Pie X dans ce qu'on appelle justement «la prophétie de saint Pie X» :

---

[1] Exemple : il a fallu attendre le n° 444 de mars 2011, pour qu'enfin DPF-Chiré écrive : *DELASSUS (Mgr Henri) : La conjuration antichrétienne. Voici un des livres fondamentaux à qui veut connaître les véritables causes de la politique menée depuis deux siècles. Toute étude sérieuse contre-révolutionnaire doit commencer par la lecture de cet ouvrage. Le livre de Mgr Delassus demeure le meilleur livre pour comprendre l'esprit de la Contre-Eglise et la façon dont ce complot s'est ourdi au cours des siècles.*

Pratiquement aucun courant de pensée dans nos milieux n'a encore compris l'enseignement de Mgr Delassus. On évite bien de le citer.

[2] Lecteurs, lisez avec attention tout ce ch. 86 de Mgr Delassus. Tous les détails sont importants et très actuels.

«Que dirai-je, maintenant, à vous fils de France, qui gémissez sous le poids de la persécution ? Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se repentira et retournera à sa première vocation… Les fautes ne resteront pas impunies mais elle ne périra jamais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes. Un jour viendra, et nous espérons qu'il n'est pas éloigné, où la France, comme Saül sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste et entendra une Voix qui lui répétera : "Ma fille, pourquoi me persécutes-tu ?" Et sur sa réponse : "Qui êtes-vous Seigneur ?" la Voix répliquera : "Je suis Jésus que tu persécutes. Il est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même." Et elle, frémissante et étonnée, dira : "Seigneur que voulez-vous que je fasse ?" Et lui : "**Lève-toi, lave-toi des souillures qui t'ont défigurée, réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance, et va, Fille aînée de l'Église, nation prédestinée, vase d'élection, va porter comme par le passé mon nom devant tous les peuples et tous les rois de la terre**"».

Mais on oublie souvent ce fait si discret ! mais si… significatif… ! précédant de quelques heures l'allocution de saint Pie X :

« …C'était au matin du célèbre Consistoire du 29 novembre 1911 où il remit la barrette cardinalice à deux prélats français NN. SS. Amette et de Cabrières. Pie X avait passé de longues heures en prière dans son oratoire. En rejoignant, peu après, Monseigneur Bisletti (promu cardinal ce jour là), il lui dit : «Oh ! que la sainte Vierge est bonne ! **Elle vient de me consoler grandement en me donnant L'ASSURANCE QUE LA FRANCE SERAIT SAUVÉE** » ! [1]

Saint Pie X en était tellement sûr qu'il avait déjà donné, le 13 décembre 1908, à Mgr Touchet, évêque d'Orléans, les consignes que lui dictait sa certitude du grandiose triomphe de Notre-Seigneur :

«Vous direz qu'ils fassent trésor des testaments de saint Remy, de Charlemagne et de saint Louis, ces testaments qui se résument dans les mots si souvent répétés **par l'héroïne d'Orléans** : **«**VIVE LE CHRIST QUI EST ROY DES FRANCS !**»**

«**A ce titre seulement** la France est grande parmi les nations ; à cette clause Dieu la protégera et la fera libre et glorieuse ; à cette condition on pourra lui appliquer ce qui, dans les livres saints, est dit d'Israël : «Que personne ne s'est rencontré qui insultât à ce peuple, sinon quand il s'est éloigné de Dieu».

«Ce n'est donc **pas un rêve** que vous avez énoncé, vénérable frère, **mais une réalité**.

«Je n'ai pas seulement l'espérance, **j'ai la certitude du plein triomphe**.

«...Je suis affermi dans cette certitude... **PAR L'INTERCES-SION DE JEHANNE D'ARC** qui, vivant dans le cœur des Français, répète aussi sans cesse au Ciel la prière : "Grand Dieu, sauvez la France !»

Et cela se fera par la rentrée triomphale de sainte Jeanne d'Arc. C'est un autre Pape qui parle, le grand Pie XII :

« Et s'il peut sembler un moment que triomphent l'iniquité, le mensonge et la corruption, il vous suffira de faire silence quelques instants et de lever les yeux au ciel pour imaginer les légions de Jeanne d'Arc qui reviennent, bannières déployées, pour SAUVER LA PATRIE ET SAUVER LA FOI »[2].

Tout est dit, tout est beau, tout est divin ! Il faut donc que la patrie soit perdue, mais **il faut aussi que la Foi soit perdue. En 1956, Pie XII avait tout vu.** Aujourd'hui, nous y sommes.

---

[1] Note de M. l'abbé Belmont : Consistoire du 29 novembre 1911 : le Père Calmel écrit "la prophétie de saint Pie X" entre guillemets, et il fait bien car il y aurait quelque abus d'affirmer que saint Pie X a prophétisé. Saint Pie X exprime là un vœu, un désir de son cœur paternel, et pour cela il emprunte ce texte à l'un de ses maîtres : le Cardinal Pie. Car ce texte "prophétique" est en réalité une citation de l'Oraison funèbre du général de Lamoricière prononcée par le Mgr Pie le 5 décembre 1865 (*Œuvres épiscopales*, V, 506-507). Simple prêtre encore, en 1846, il avait déjà manifesté cet espoir de conversion (*Œuvres sacerdotales,* II, 332-333). Le 28 septembre 1879, dans son Discours de prise de possession du titre presbytéral de N.-D. de la Victoire, le Cardinal Pie s'exprimera dans les mêmes termes (*Œuvres épiscopales*, X, 63-64).
Nous répondons : oui c'est bien du Cardinal Pie et c'est une prophétie ! surtout si elle a été répétée trois fois (à 33 ans d'intervalle), et en quelles occasions !
Et une prophétie qui a tellement marqué saint Pie X qu'il la reprend à son compte, ce saint Pape privilégié qui a eu des visions de la très sainte Vierge Marie, comme nous le rappelons.
L'avis de saint Pie X est autrement important que celui de M. l'abbé Belmont.

[2] *Radio-message à la France de sa sainteté le pape Pie XII du 25 juin 1956 à l'occasion du cinquième centenaire de la réhabilitation de Jeanne d'Arc en la cathédrale de Rouen rendue au culte après sa restauration*.

Voilà, M. l'abbé ce qu'il vous fallait dire et qui importe plus que tout, même s'il y a de bonnes choses dans votre chapitre *sur la politique de Jeanne*. Voilà ce qu'il faut prêcher aujourd'hui, au moment où commencent les grands châtiments.

Sainte Jeanne d'Arc, sauvez l'Eglise et la France !

O Marie, reine de France, priez pour la France et pour nous !

Il veut régner sur la France et par la France sur le monde !
Que Son règne arrive !

Louis-Hubert REMY

LÉON XIII, PAPE,
A NOTRE BIEN-AIMÉ FILS JEAN-BAPTISTE AYROLES,
de la Compagnie de Jésus,

BIEN-AIMÉ FILS,
SALUT ET BENEDICTION APOSTOLIQUE,

Dans l'œuvre vaste et laborieuse, depuis longtemps entreprise par vous, de mettre en lumière la figure de la Vénérable Vierge Jeanne d'Arc, vous répondez dignement à l'attente des doctes, et par la richesse de l'érudition, et par la sagesse de vos jugements ; et encore que, pour la continuer et la poursuivre, vous n'ayez besoin ni d'exhortation ni d'éloges, il Nous plaît, à raison de l'importance de l'œuvre, de vous départir encouragements et louanges.

C'est qu'en effet, celle qui est l'insigne honneur de votre patrie l'est en même temps de la Religion catholique, de la Religion catholique dont les lumières et la direction, plus que toute autre cause, ont, de tout temps, fait conquérir à la France les fleurons de la vraie gloire.

Conduisez donc votre travail en sorte que, - ce qui est votre but principal, - tout ce grand fait de la Pucelle, non seulement ne soit en rien amoindri par les coups des ennemis de la Religion, mais en ressorte plus constant et plus éclatant.

En tête de ces ennemis, il faut placer ceux qui, dépouillant les exploits de la magnanime et très pieuse Vierge de toute inspiration de la vertu divine, veulent les réduire aux proportions d'une force purement humaine ; OU ENCORE CEUX QUI, DE SON INIQUE CONDAMNATION, PORTEE PAR DES HOMMES ENNEMIS TRES ACHARNES DE CE SIEGE APOSTOLIQUE, OSENT FAIRE UN THEME D'INCRIMINATION CONTRE L'ÉGLISE.

Réfuter sagement, à la lumière et sur la foi des documents, pareilles assertions et celles qui s'en rapprochent, est de très grande importance ; c'est une excellente manière de bien mériter de la Religion et de l'État.

Ne cessez donc pas, bien-aimé Fils, de poursuivre allègrement ce travail, maintenant surtout que Notre récent Décret a ouvert le cours canonique et régulier de cette sainte cause.

Que la Bonté divine vous continue son assistance pour le reste de l'œuvre et l'exécution de votre plan tout entier ; c'est ce que Nous vous souhaitons très affectueusement, en vous départant Notre Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le XXVe jour de juillet de l'an M DCCC XCIV, de Notre Pontificat le dix-septième.

Léon XIII.